



Compte Rendu de la poursuite du CE de juin Le 04 juillet 2018

Les points 5 et 6 de l'ordre du jour du CE du 28 juin 2018 n'ayant pu être traités faute de temps sont reportés ce jour en poursuite de CE.

5/ Consultation sur la déclinaison régionale des principes organisationnels des activités d'appui-gestion en plateformes et en agences.

La Direction propose de prendre note des questions des OS en procédant à un tour de table.

La CGT refuse cette organisation et demande en raison de l'importance du sujet qu'une présentation détaillée soit d'abord effectuée par la Direction.

La Direction concède donc à cette présentation.

L'information du jour porte sur la déclinaison de 2018 à 2020.

La projection des âges jusqu'à 2020 montre de nombreux départs en retraite à venir au sein des agents occupants des postes de gestionnaire appui gestion, ces postes ne seront pas remplacés, les PAG vont donc naturellement disparaître des agences locales.

La Direction prévoit de dispatcher la charge de travail sur les conseillers et l'ELD. Les agents seront programmés sur des tâches PAG à raison de deux ½ journées maximum par semaine.

La CGT alerte : sans plus aucune diffusion BDE des postes PAG, que deviennent les agents PAG en poste ? Ces agents n'auront plus aucune possibilité de mobilité géographique !

Transférer la charge des PAG sur les conseillers se fera ENCORE au détriment du travail des portefeuilles et du suivi des demandeurs d'emploi en agence !

La CGT s'inquiète de la notion de « priorité au volontariat » notifiée dans le dossier CE.

La Direction concède, qu'en effet, la priorité sera donnée aux conseillers volontaires pour s'acquitter de tâches PAG mais qu'en l'absence ou l'insuffisance de volontaires des agents seront désignés localement.

Quid de la classification ? La Direction n'en a que faire et maintient que si nécessaire des agents seront « désignés volontaires » pour travailler sur ces activités PAG !

Le 3949 : les appels entrants identifiés seront redirigés vers les agences locales concernées mais la Direction se veut rassurante en nous annonçant l'arrivée d'un nouvel outil qui permettra de retranscrire informatiquement le message vocal d'un DE qui parviendra à son conseiller par mail !

Mail auquel le conseiller aura 24h pour répondre !

Formidable ! Les conseillers recevront alors des mails à traiter, encore et encore... Sous réserve que la retranscription fonctionne correctement...

3 agents indemnisation par ½ journée seront planifiés au 3949 avec une activité de BODOS ou autre en plus... La CGT demande à la Direction comment cela se traduira dans les faits. Exemple, je suis en train de travailler sur un dossier et le téléphone sonne, est ce que je perds toutes les données de mon 1^{er} dossier, comment on sécurise le fait que j'ai deux dossiers ouverts et que je vais travailler sur le bon... La Direction va se renseigner !

La CGT alerte également la Direction sur le nombre d'appels téléphoniques « réclamation » qui va exploser pour les sites en difficulté et qui ont du retard de traitement. Retard qui risque de s'accumuler car les 3 agents sollicités au 3949 ne pourront en même temps faire de la production.

La Direction se veut rassurante, toutes les agences « partiront à 0 » grâce à la mutualisation.

La Direction nous confirme de plus la disparition sur certaines agences de l'ARC indemnisation qui selon elle ne se justifie pas partout !

Mises bout à bout ces réorganisations sur site cela donnera :

Pour les placements, toujours plus de dématérialisation, des tâches PAG et donc un temps encore amoindri accordé au suivi des demandeurs d'emploi ! Bravo !

Pour les agents indemnisation : la fin de l'ARC c'est toujours plus de mails, toujours plus d'erreurs potentielles à rattraper, l'augmentation du nombre d'appels à traiter donc des journées passées avec 2 écrans sous les yeux et un casque sur les oreilles, sans compter les sollicitations des collègues dépourvus d'ARC ! Bravo !

La future organisation ne fera que renforcer le mécontentement et l'insatisfaction des usagers et détruire encore un peu pour les agents le sentiment du travail faisant sens !

Sur la réorganisation de la plateforme, l'objectif annoncé est l'homogénéisation des organisations des 2 points d'implantation.

De nombreuses inquiétudes persistent sur le devenir des responsables en plateforme, ils ont déjà dû s'exprimer sur leurs souhaits et auront à se repositionner sur leur poste le cas échéant.

Pour les agents c'est la mutualisation qui va se renforcer et impacter le quotidien.

La Direction à la demande des organisations syndicales confirme que la mutualisation d'un service à l'autre ne pourra se faire que sur volontariat.

La CGT y veillera !

6/ Consultation sur le renforcement des équipes de contrôle de la recherche d'emploi.

Aujourd'hui, 10 conseillers CRE sont répartis sur Caen et Rouen, la Direction annonce un renforcement de 20 conseillers CRE supplémentaires, les postes sont ouverts sur Rouen, Caen et Le Havre. Les nominations sont prévues au 01^{er} décembre 2018.

Une formation de 48 heures est prévues pour les agents issus de l'intermédiation, pour ceux n'ayant jamais suivi de demandeurs d'emploi volet placement une formation entre 35 et 45 jours est prévue au métier du conseil.

Ce renforcement du CRE à iso effectif va ENCORE se faire au détriment du travail en agence !

Une interruption de séance est demandée et après échanges entre OS un éclairage du CHSCT est voté à l'unanimité sur l'impact sur les conditions de travail et l'angle QVT de ce renforcement à iso effectif. Seule réponse immédiate de la Direction : il ne s'agit QUE de la déclinaison régionale d'une décision nationale ! Nous apprécierons...

Vos élus se tiennent à votre disposition pour toutes vos questions et suggestions.

Vos élus CGT au CE :

David Gallet, Guillaume Gravier, Elisabeth Lebigot, Sophie Leclerc, Karine Le Pennuisic, Chrystelle Petit

Représentante syndicale : Stéphanie Dorin



Bulletin d'Adhésion à la CGT

Nom :..... Prénom :.....

Adresse :.....

Site, Service, Unité :.....

Tel :.....

E-Mail :.....@

A retourner auprès du militant de votre choix.